

Comptes et gestion de l'année 2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous vous transmettons en annexe les documents suivants concernant l'exercice 2022:

- Résumé des comptes de fonctionnement (selon classification administrative), avec commentaires
- Bilan

Conformément à la réglementation, les comptes ont été contrôlés par l'organe de révision Fiprom SA le 07 mars 2023.

En résumé, les comptes de fonctionnement 2022 se présentent comme suit :

	Comptes 2022	Comptes 2021
Revenus	266'625.72	213'023.15
Charges	166'613.27	175'547.86
Résultat intermédiaire	100'012.45	37'475.29
Bénéfice passé à fonds de réserve	-100'012.45	-37'475.29
Résultat final	-	-

Amortissements obligatoires	33'336.00	33'336.00
-----------------------------	-----------	-----------

Quelques précisions sur les différences avec le budget sont données directement dans les comptes.

Rapport de gestion du Comité Directeur

Durant l'année 2022 le Comité Directeur a tenu 7 séances et s'est encore largement investi sur le terrain. Pour le bon fonctionnement du réseau, plusieurs chantiers ont été réalisés dans nos trois villages ainsi que de nouvelles introductions privées (81.4341).

Sécheresse – Boiron

La période de canicule qui a sévi de juillet à septembre 2022 a passablement réduit la nappe du Grand-Marais et vidé celle Berolle. Afin de limiter les dégâts nous avons dû instaurer des restrictions d'arrosage et d'utilisation dans nos villages.

En raison de l'abaissement de son niveau, la nappe du Grand-Marais ne s'écoulait plus naturellement dans le ruisseau du Boiron, mettant en danger la biodiversité dans le Vallon du Pénezy. Alarmé par la situation, le service cantonal nous a demandé de garantir un apport d'eau minimum de 200 li/min dans le Boiron pour la survie des espèces vivant là.

Afin de satisfaire aux exigences cantonales, sans puiser dans les ressources de consommation du Grand-Marais, nous avons mandaté le bureau MFR Géologie-Géotechnique SA pour étudier le meilleur moyen d'alimenter ce ruisseau. Une solution a été trouvée avec la remise en production temporaire du puits de la Gaudille (Froideville), propriété de la Commune de Ballens. Ces travaux de recherche et de pompage ont engendré des coûts à hauteur de CHF 17'217.35 (81.3180), dont la moitié a été prise en charge par le canton, soit CHF 8'608.65 (81.4511).

Suite à cette situation délicate, la Société Anonyme pour la Gestion des Eaux du Pénezy (SAGEP) à Yens, qui envisage la construction d'un nouveau puits à Froideville (Pénezy 4), s'est approchée de L'AIEBBM afin que l'on coordonne nos études. Ceci nous pousse à retarder les investigations pour le nouveau pompage du Grand-Marais.

En conclusion, le Comité Directeur vous propose de voter les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal,

- vu le préavis n° 01 / 2023 du Comité Directeur,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- **D'accepter les comptes 2022 tels que présentés, se soldant par un excédent de revenus de CHF 100'012.45, passé en fonds de réserve ;**
- **D'en donner décharge à la boursière et au Comité Directeur ;**
- **D'approuver la gestion du Comité Directeur pour l'année 2022.**

Les comptes 2022 et les commentaires les concernant ont été adoptés par le Comité Directeur dans sa séance du 28 février 2023.

Pour le Comité Directeur

Le Président :  Yves Coeytaux

La Secrétaire :  Gabrielle Neuenschwander



Annexes

bilans comparés
comptes de fonctionnement, avec commentaires